

Doubl. zur Ff. 2262
S. 124
an Nr. 237
Bl.

Th. hist. R. IV. 40 734.

REPONSE
DE
MONSIEUR LENFANT
A UN ECRIT
INTITULE'
LETTRE PASTORALE
DU PLUS ANCIEN ET DU
PLUS LEGITIME PASTEUR DE
L'EGLISE FRANÇOISE DE BERLIN
A SON TROUPEAU &c.

Où
*Par occasion on éclaircit plusieurs passages
du N. T. & d'autres matières im-
portantes.*

A BERLIN, M DCC XIX.

doxie de M. L. Ce Seigneur étoit, à la vérité, grand Capitaine, bon Rétormé, mais il n'étoit rien moins que Théologien, & n'ayant jamais examiné, si M. L. étoit Orthodoxe, ou non, il n'en pouvoit rien sçavoir, que par la réputation de ce Ministre, ou par oui dire. D'ailleurs la bienveillance particulière, qu'il avoit toujours eüe pour M. L., depuis qu'ils s'étoient connus à la Cour Palatine, pouvoit rendre son témoignage suspect de faveur & d'affection. Une affaire, où il s'agissoit de l'*Edification publique*, meritoit donc bien un *plus amplement enquis*. Le zèle de M. Dartis, disoit un autre, est d'une étrange nature. Il dit dans son écrit p. 33. que Mr. L. content d'avoir *réfuté quelques endroits des ouvrages de Socin*, & quelques uns de ses *raisonnements*, ne se mit pres que pas en peine de *réfuter le Système, ou les principes Sociniens*. Cependant l'auteur témoigne, qu'une omission aussi essentielle, *n'auroit point fait d'affaire à M. L. avec lui*, s'il n'avoit cru, qu'il travailloit de tout son pouvoir à le réfuter. Quel bonheur, disoit on là dessus, quel bonheur pour la cause de l'Eglise de Dieu, qu'elle se soit trouvée enveloppée dans celle de M. Dartis. Qu'il me soit permis, de faire remarquer ici par occasion, une grande contradiction entre l'écrit, qu'il lut au Consistoire le 26. d'Octobre 1712. & celui, qu'il a fait publier cette année à ses dépens à Amsterdam. Dans le premier, écrit selon l'auteur, M. L. réfute bien Socin & les Sociniens, & ajoute, par son éloquence accoutumée, beaucoup de force aux raisons solides, par lesquelles tous les Interpretes Orthodoxes réfutent les fausses gloses de ces hérétiques. Dans le second, M. L. réfute negligemment le Sytème & les principes des Sociniens. Dans le premier, Mr. D. écoute avec plaisir & satisfaction M. L. combattant les Sociniens. Dans le second M. D. n'est pas satisfait, & il est même affligé pour M. L. de ce qu'il ne s'est pas assez attaché, à réfuter le Système & les principes

épes des Sociniens. D'où vient cette contradiction? Le monde jugera, que la première fois M. D. vouloit engager, par douces paroles, M. L. à une conférence, & que la seconde il vouloit le décrier dans le Public.

Afin de rendre *Anecdote* pour Anecdote, en voici une qui me vient de fraîche date, d'un homme d'Honneur, de vertu, de pieté & de distinction. „ Le zèle de M. D. est mal „ dirigé, me disoit-il, par rapport à ses objets, & la droiture „ dont il se vante, lui a manqué dans cette occasion. Il y a „ quelques années, continuoit-il, que je proposai à M. D. de „ grandes difficultez, & des doutes violents, qui m'étoient „ nez, par la lecture de l'écriture Sainte sur la doctrine de „ la Trinité. Je ne fus point satisfait des réponses, que M. D. „ me fit sur le champ, & je le lui témoignai. Cependant de- „ puis il ne s'est point mis en peine de m'éclaircir, ni de vive „ voix, ni par écrit. N'étoit il pas de son devoir de Pasteur, „ de s'attacher à ramener une de ses brebis, qui, selon lui, s'é- „ garoit mortellement, & cette conduite, disoit-il, n'eût „ elle pas été plus légitime, que de scandaliser le Public par „ des investives sanglantes contre deux Pasteurs, qui sont en „ édification, & qui, selon ses propres écrits, ne lui ont point „ donné de prise légitime? „

La conversation, qui se passa dans un repas fraternel, il y a environ dix-sept ans, chez feu M. *Gautier*, Pasteur de cette Eglise, lors de la reception de Monsieur son Fils, qui remplit dignement sa place ici, n'a pas donné lieu à moins de reflexions. On trouve, que le Zèle de l'auteur du Libelle s'est long temps endormi, d'avoir caché, tant d'années dans son sein, les *souçons*, que cette conversation redoubla si violemment. Ou il falloit dez lors, dit-on, sonner le tocsin, & crier à plein gosier, que l'Eglise de Berlin étoit en danger, ou ne pas s'exposer aux finistres, mais justes, interprétations, qu'on peut don-
ner

ner à un éclat fait si après coup. Il est bien aisé, dit-on après un espace de quinze à vingt ans, d'imposer au Public par le récit abritraire d'une conversation, que peu de gens ont retenue, par ce qu'on ne l'a pas écoutée, dans le même esprit que l'historien. Cependant on s'en souvient assez, pour redresser la relation de l'auteur à plusieurs égards. 1. Ni le dogme de la Trinité, ni quelque dogme que ce soit, non seulement ne fut point attaqué, mais il n'en fut même touché aucun dans cette conversation. 2. On ne raisonna que sur cette question, lequel étoit le meilleur, ou le moins mauvais, du Gouvernement Episcopal, ou du Presbyterien. Mr. L. par manière de conversation, & plus pour s'instruire que pour rien décider, prit le parti du Gouvernement Episcopal, & tacha de montrer le foible du Gouvernement Presbyterien. 3. Il étoit impossible, qu'à cette occasion la conversation ne tombât, sur le sujet des *Conciles* & des *Synodes*. L'auteur suppose, que M. L. *turlupina les Pères du premier Concile de Nicée d'une manière outrée & scandaleuse*. p. 31. Il est vrai, que M. L. n'est ni furieux, ni emporté, & que dans la conversation, il aime mieux égayer une matière, que de la traiter avec une sévérité, & une aigreur Scholaistique. Mais les turlupinades ne sont pas plus de son gout, que de son caractère. Il n'y a rien de si commun, que de se tromper, en jugeant des autres par soy même. L'auteur fait mieux que personne, qu'on peut avoir du respect pour les décisions d'un Concile, sans approuver le procédé, & la conduite de ceux qui l'ont composé, & sans goûter leur caractère, puis qu'il a poussé, à cet égard, la licence aussi loin, qu'elle puisse aller, comme on pourra le voir, dans la suite.

Quoy qu'il en soit, il faut voir, si d'autres gens d'une importance infiniment plus grande, que M. L. n'ont pas parlé, avec plus de liberté, des Pères du Concile de Nicée, non en

Socrat. H. E.
L. I. c. 4.

converlation, mais dans des écrits graves & dogmatiques, qu'il ne pût faire dans cette occasion. Il seroit fort mal à

Greg. Nazianz. T. I. p.
814

propos, de faire venir ici sur les rangs, un certain *Sabinus* Héretique Macedonien, qui au rapport de Socrate, se moquoit des Pères de Nicée, & les traitoit d'*idiots*, & d'*ignorants*. Ecoutons donc ce que dit Gregoire de Nazianze, Père du même Siècle, que le Concile de Nicée, & grand Deffenseur de la Foy de ce Synode, écoutons ce qu'il dit des Conciles en général, sans excepter celui de Nicée, dans une de ses lettres qu'il écrivoit à quelque personne de distinction, qui l'invitoit à se trouver à un Concile de Constantinople, de la part de l'Empereur Constantin. *S'il faut dire la vérité*, dit-il dans cette lettre, *je suis résolu à éviter toute assemblée, d'Evêques, par ce que je n'ay point vu de Synode, dont la fin ait été d'aucune utilité, & qui n'ait augmenté le mal, au lieu d'y remédier. Pardonnez moi, si je vous dis, qu'on n'y voit regner qu'un esprit d'envie, de dispute, & de domination, qui ne se peut exprimer. En voulant juger les autres, ils fournissent eux mêmes des accusations, & des armes contre eux. C'est pourquoy j'ay résolu, de me retirer, & de vivre en repos.* Je n'oserois alléguer ici, ce que

Greg. Nazianz. Poem.
de Vita sua.

cet Ancien Docteur dit ailleurs des Conciles, qu'il appelle des troupes d'oyes, ou de *Grues*. Cela est bien plus outré, & plus scandaleux, que les prétendues *turlupinades* de M. L. Quelques uns de nos Réformateurs, & de nos Docteurs n'ont pas parlé, avec plus de respect, non seulement en général des Conciles, mais en particulier du Concile de Nicée. Voici

Instit. Calvin.
L. IV. c. IX.
p. m. 795. Je me fers de la version de Calvin luy même.

ce qu'en dit Calvin dans son Institution, *Nous en avons un exemple notable au premier Concile de Nicée, du quel la dignité a esté prisee par dessus tous autres, Car les Evêques qui estoient là venus pour defendre le principal poinct de nostre foy, combien qu'ils vissent Arrius en leurs presences prest de batailler, & que pour le convaincre il leur fust necessaire de bien accorder ensemble*

ensemble: neantmoins comme s'ils fussent là venus de propos de-
 liberé pour lui faire plaisir, ne se soucians point en quel danger
 estoit l'Eglise, commencerent à se mordre, accuser, & injurier
 l'un l'autre, à presenter libelles diffamatoires, auxquels toute
 leur vie estoit traduite: brief, ils layssioient Arrius pour se des-
 faire eux mêmes. Et estoient d'une telle intemperance acharnez
 ensemble, qu'il n'y eust jamais eu fin à leurs contentions, si Con-
 stantin Empereur, protestant qu'il ne vouloit point estre le juge,
 n'eust reprimé leurs debats. Combien est il plus vray-semblable,
 que les autres Conciles qui depuis se sont ensuivis, ayent peu avoir
 quelque faute? Cela n'a point mestier de longue probation: car
 quiconque lira les actes des Conciles anciens, y trouvera beaucoup
 d'insirmité. Je ne dis non plus. (a)

(a) Ne quid
 dicam gra-
 vius c. a. d.
 Pour ne rien
 dire de plus
 fort.

Le second de nos Docteurs, qui, au gré de l'auteur, doit
 s'être expliqué fort audacieusement sur le Concile de Nicée,
 c'est le célèbre Pierre Martyr, Professeur en Théologie à Zu-
 rich, qui a rendu de grands services à la Réformation par ses
 excellents ouvrages. Voici comme il parle dans son Com-
 mentaire sur le Chapitre XII. du 1. Livre des Roys. Quoi-
 que le Concile de Nicée ait bien discerné, sur la consubstantialité
 du Père, & du Fils, on ne scauroit pourtant contester, qu'il n'ait
 jetté des semences d'impieté, sur le sujet des satisfactions, & des
 temps de la pénitence. D'ailleurs les Pères de ce Concile, estoient
 agitez de passions si violentes, que comme des furies (b) ils s'em-
 portoient les uns contre les autres. Ils incitoient, & enflam-
 moient tellement le pieux Empereur contre leurs Collegues, (com-
 me l'auteur a voulu inciter, & enflammer le Public contre
 nous.) par des accusations, des libelles diffamatoires, & des
 calomnies, qu'il est surprenant, qu'il ait pu souffrir l'excès de leur
 emportement. Ils estoient assemblez pour traiter du principal
 point de la Religion, & ils le laisserent là pour s'abandonner à la
 colere, & pour exhaler leur bile tout à leur aise. Finissons ces
 cita-

(b) Ceu
 ἀλάστορες &
 Fuvie, p. 104.
 Edit. Tigur,
 1566.

(a) p. 210.

Socrat. Hist.
3. L. I. c. II.

citations par un passage de *Wolfgang Musculus*, Docteur Protestant, contemporain des Réformateurs, qui entre autres ouvrages a donné des Lieux Communs de Théologie, d'où est tiré le passage en question. (a) Voici le fait. Le Concile de Nicée étoit sur le point d'obliger les Prestres mariez à quitter leurs femmes. Mais Paphnuce Evêque d'Egypte, & Confesseur, s'étant recrié fortement contre cette délibération, qui imposoit aux Prestres un joug, que l'Evangile ne leur avoit point imposé, les Pères déférèrent à son avis. Musculus tire de là plusieurs conclusions. Je n'en rapporterai que deux, qui servent à mon sujet. La première, *que Satban avoit inspiré au Concile de séparer par autorité Synodale ce que Dieu avoit conjoint. Sathanam instigasse patres Concilii, ut quos Deus conjunxerat ipsi autoritate Synodali separarent.* L'autre, qu'il n'est pas nouveau dans l'Eglise, qu'un seul homme pense mieux que tout un Concile, non seulement qu'il pense mieux, mais qu'il s'oppose à

(b) J'ay ajouté ceci pour me reconcilier un peu dans l'esprit de l'auteur qui s'est si fort fâché de ce que j'ay appellé *excellente* une pièce que le Synode de Wallon avoit condamné.
P. 7.

ses Decrets. (b) Je suis fâché au reste, d'avoir donné de nouveaux sujets de *scandale* à l'auteur, par des autoritez d'un si grand poids, contre les Pères de Nicée, mais *il fallu obéir à la nécessité qu'il m'a imposée luy même*, comme il parle, p. 33. Peut être aussi, que le jugement de ces hommes pourra servir à calmer sa douleur, & à temperer son zèle. Il n'y a rien là au fonds, qui ne pût être connu de l'auteur, mais comme il est toujours à l'affût des Anecdotes, il n'est pas surprenant, qu'il ne se soit pas amusé à des pièces, qui sont publiques.

Enfin de tous les témoins, & acteurs dans cette conversation, je n'en ay trouvé aucun, qui se souvienne, non plus que moy, que Mr. Gautier ait pris feu dans cette occasion. C'est une charité, que l'auteur prête à cet excellent Pasteur, dont le merite est si connu dans le monde, dont la memoire est en vénération & en bénédiction parmi nous, & qui a plus contribué, que qui que ce soit, à l'établissement de cette Eglise,

Eglise, & de cette Colonie. Il étoit à la vérité justement jaloux de la pureté de la Foy, comme il l'a fait paroître, par d'excellents ouvrages pour la deffense de la Réformation, où il regne un grand caractère de modération. Mais il n'ignoroit pas, que dans la conversation il est permis, & même fort utile de soutenir le pour & le contre sur les matières les plus délicates de la Théologie, soit pour s'exercer l'esprit à des choses dignes de l'esprit humain, soit pour éclaircir la vérité, & s'en instruire mutuellement. Il avoit un trop bon esprit, trop d'acquis, trop de savoir, un trop grand fonds de bon sens, & d'équité, pour tirer avantage d'une conversation libre, où l'on ne fait que proposer des difficultez, & des conjectures. Il se fâcha même si peu dans cette occasion, que quand M. L. faisoit quelques objections, soit sur la Discipline, soit sur le Gouvernement Ecclesiastique, soit sur le procédé des Conciles, il repetoit souvent, *Vous avez raison*, en s'adressant à Mr. L. On a cru devoir ce petit article à la mémoire de ce grand Homme.

Ce sont les reflexions, que j'ai oui faire. Pour moi, comme je l'ai déclaré d'abord, je ne m'embrasse point de toutes ces personnalitez anecdotes. Mais comme le N. Testament de Mrs. B. & L. est attaqué dans cet écrit, aussi bien que leurs personnes, on a cru devoir donner là dessus quelques éclaircissements au Public. On laissera donc le personnel; On ne relevera point les injures, les insultes, les turlupinades, les imputations fausses, les mauvaises plaisanteries, les insinuations malignes, & quantité de grains de poison, dont l'auteur a parsemé son écrit. Tout cela ne fait rien au fait du N. T., & ne peut servir, qu'à manifester au Public la fécondité de la malice de l'auteur. Que fait, par exemple, à l'Orthodoxie, à l'édification publique, à la fidélité d'une Version du N. T., & aux autres grandes vues de l'auteur, que fait à tout cela son episode p. 37. sur une certaine

B

Epi-

Epigramme ? Le Nouveau Testament en sera t'il mieux traduit , l'Eglise plus édifiée , & l'Orthodoxie plus mise à couvert , quand le Public sera informé de cette rare anecdote ? Est-ce pour faire plaisir à celui , que l'Epigramme peut regarder , qu'on le commet si hors de saison , ou pour rendre odieux celui qu'on en croit l'auteur ? Certainement c'est le dernier. Quoi qu'il en soit , il faut que l'auteur du Libelle sache , que M. Lenfant est un des admirateurs des Sermons , dont il s'agit , & des talents du Prédicateur. Si donc celui , qui a fait l'Epigramme , est de la connoissance de Mr. Lenfant , comme on le prétend , eh bien ! Mr. Lenfant n'a qu'à lui dire , que l'Epigramme en a menti , & à l'exhorter à se retracter à la S. Augustin. Fasse le Ciel , que l'auteur en use de même à l'égard de tout ce qu'il écrit mal à propos. Comme l'auteur se pique d'avoir une conscience fort délicate , & que même il ne parle d'autre chose , c'est un exercice qu'on laisse à la sienne.

II.

La première chose , qui soit de quelque importance , par rapport à moy , dans cet Ecrit , c'est la malignité , avec laquelle l'auteur tâche de me décrier , dans l'esprit du Synode Wallon , tenu à Breda en par ce que j'ay traité d'*excellente* une Dissertation , que ce Synode a condamnée. Il faut que l'auteur sçache , que j'ay toute ma vie fait profession , de respecter les assemblées Ecclesiastiques , établies par autorité Publique. J'estime , & je vénère très particulièrement plusieurs des membres du Synode Wallon , que j'ay l'honneur de connoître , & qui sont connus si avantageusement du public par leurs beaux talents , & par leurs excellents ouvrages , & j'auray toujours pour ceux d'entre eux , que j'en'ay pas le bonheur de connoître , tout le respect qui est dû à leur caractère. Mais comme ces assemblées ne se croient point elles mêmes infailibles , je suis bien assuré , qu'elles sont trop équi-

équitable pour prêt endre, qu'on acquiesce à toutes leurs décisions, sur tout quand on n'est pas sous leur Jurisdiction. D'ailleurs, il faut encore que l'auteur sçache, qu'on peut trouver *excellente* une pièce, dont un Synode a censuré quelques propositions, par ce que, l'objet de la censure à part, il peut y avoir de l'esprit, de l'érudition, de l'ordre, des conjectures heureuses, des raisonnemens solides, par rapport au but de l'auteur, & d'autres choses qui rendent bon un ouvrage, quand même il seroit le plus hérétique du monde. Il y a bien plus. C'est que quand même on ne seroit pas dans les principes d'un auteur, il faut toujours être assez équitable, pour trouver son ouvrage bien fait, si en effet il est tel. La Philosophie de Descartes, par exemple, a été censurée, & condamnée en France, en Allemagne, en Hollande, on y a trouvé des hérésies, & il y a quantité de choses, dont je ne m'accommoderois pas. Je ne crois pas cependant, qu'il y ait Université, ni Synode qui puisse trouver mauvais, qu'on dise, que les *Principes de Descartes* sont un ouvrage excellent. Quoy qu'il en soit, il ne m'échappera jamais une aussi grande irrévérence, que celle dont l'auteur s'est rendu coupable envers un des Synodes Wallons, en disant de cette vénérable compagnie en plein Consistoire, *qu'en quatre lignes de ce Synode, il avoit trouvé quatre faussetez.* Ce qu'il a repeté devant des personnes d'honneur, qui sont encore pleines de vie. Au reste je n'ai point vû la réfutation, qu'il a faite de ma lettre à Mr. M . . . comme il s'en vante, d'un ton railleur & goguenard. p. 7. 8. Mais je ne le trouve point du tout mauvais. Quand je la verrai, si je suis capable d'y répondre, je le ferai, en homme de lettres, & non d'un stile d'ennemi, tel qu'est celui de l'auteur, à mon égard, sans que j'en puisse deviner la cause.

III.

De là l'auteur passe à l'examen du changement qu'on

à fait du *Toy*, en *Vous*, dont il lui a plu de faire l'objet de son zèle *Orthodoxe*. Il nous a paru, que toutes les personnes raisonnables & éclairées, ont été satisfaites, des éclaircissements, qu'on a donnez là dessus dans la Préface Générale. Il est vrai, qu'il se trouvera encore, par ci par là, quantité de gens, qui diront, ou, que *cela sent le Papisme*, ou, qu'on étoit accoutumé au *toy*, & qu'il n'étoit pas besoin de faire ce changement. Ce qui fait voir, que l'auteur n'a nulle raison de dire, que ces scrupules sont des fantômes, qu'on s'est forgez à plaisir, pour les combattre. Mais puis qu'il n'est pas content de ces éclaircissements, il est juste de faire un nouvel effort, pour le satisfaire. Je dis donc, encore une fois, parce qu'il semble que l'auteur n'y aît point fait d'attention.

1. Que les Langues mortes, comme l'*Hébraïque*, la *Grecque*, & la *Latine*, n'ayant point de *vous* au singulier, & que le *vous* signifiant toujours le nombre pluriel, dans ces Langues, il étoit impossible, qu'on parlât autrement à qui que ce fût, Empereur ou Esclave, que par le *toy*. 2. Que l'usage ayant établi, qu'en François, c'est une incivilité, ou une barbarie de dire *toy* pour *vous*, hormis dans le stile le plus familier, ou le plus sublime, il est, très raisonnable de se conformer à cet usage, qu'on doit mettre, entre les plus différens. 3. Que le *toy* n'est pas plus *Huguenot* que *Catholique*, & qu'au contraire, il a sa source dans la *Catholicité*, puis que les Docteurs de Louvain, s'en servirent dans leur Version, qui précéda d'un an, pour le moins, celle que *Calvin* & *Olivet* en firent sur la leur en 1535, en y faisant les changements, qu'ils jugèrent nécessaires, sans parler des Versions Françaises, qui ont précédé la Réformation. C'est donc une accusation téméraire & malicieuse de l'auteur, que celle qu'il intente contre nous, de vouloir décrier nos Versions, & les arracher d'entre les mains du peuple. Nous les croyons

crojons au contraire les meilleures, quant au sens, & à la fidélité, comme étant faites sur les Originaux, & par des personnes capables de s'en bien acquitter. Mais comme ces Versions ne sont point inspirées, & qu'aucune n'a été déclarée authentique par aucun Synode, beaucoup moins par aucun Concile Oecumenique, il a toujours été permis, il l'est encore, & il le sera toujours, de dire son sentiment sur leur stile. Quoi que la Version des LXX. aît passé, bien qu'à tort, pour inspirée, & qu'elle aît été autorisée par Jesus Christ lui même & par les Apôtres, qui l'ont presque toujours citée, s'accommodant au temps à cet égard, on a cependant toujours exercé une critique très libre sur le sujet de cette Version. Le Concile de Trente a déclaré la Version de St. Jérôme, la seule Version authentique, elle n'a pourtant pas laissé d'être critiquée même dans l'Eglise Romaine. On y a fait de temps en temps divers changements, en substituant des mots, qui se trouvoient dans les anciens Manuscrits, à ceux des Exemplaires imprimez. Mais l'auteur voudroit nous assujettir à une Inquisition plus rude, que celle de Rome, pendant qu'il se donne la liberté de mordre & de déchirer par tout à belles dents. Lors qu'en 1545. Calvin retoucha & polit la Version, qu'il avoit faite conjointement avec *Pierre Robert Olivetan*, parce, dit-il, *qu'elle étoit barbare*; ce fut sans doute *une grande inélégance devant Dieu*. Tout de même, lors qu'en 1588. les Théologiens de Genève retouchèrent & repolirent cette même Version, ce fut un grand Sacrilège, dont néantmoins toutes les Eglises Réformées Françoises ont été complices, puis qu'elles s'en sont tentées à cette révision. Quoy qu'il en soit, on a toujours laissé à nos peuples, la liberté de choisir entre ces Versions, celle qui leur paroissoit la plus intelligible, ou le plus à leur goût, & on la leur doit toujours laisser.

4. La passion de l'auteur l'a fort embrouillé à l'occasion d'un passage de *Jaques d'Estaples*. Il ne pouvoit jamais plus mal prendre sa bisque, pour répandre son fiel. Voici le passage allégué dans la Préface. p. CCXX. *user de paraphrase en translatant la Parolle de Dieu est chose perilleuse, principalement se on y ajoute aucune chose oultre la Parolle de Dieu, ou son diminue; & sçachez que ce que plusieurs estiment élégance, est inélégance & parolle fardée devant Dieu.* En bonne foy l'auteur croit il, que ce soit paraphraser ou adjoûter aucune chose oultre la parolle de Dieu, que de changer le *toy en vous*? Est ce paraphraser, que de rendre un monosyllabe par un autre monosyllabe, qui signifie absolument la même chose? Est ce une *élégance affectée*, que de faire parler les gens comme tout le monde parle? & n'est ce point plutôt une *barbarie affectée*, que de les faire parler autrement, que tout le monde ne fait? Le *toy* changé en *vous*, ôte t'il ou diminue t'il la force & l'étendue des expressions du *Texte sacré*? Nullement. Mais pour ramener la chose au véritable état de la question, dont l'auteur s'est fort écarté, les paroles de *Jaques d'Estaples* ne portent que contre l'infidélité d'une *Version*, sous prétexte d'élégance. Or l'auteur est trop clairvoyant, pour ne pas voir, qu'il ne peut y avoir d'infidélité à changer le *toy* en *vous*, que dans l'esprit de gens ignorants, entêtez, ou à qui quelque passion a fasciné les yeux.

Puisque l'auteur avoit résolu d'épancher son zèle contre le changement du *toy* en *vous*, il pouvoit attaquer ce changement, par des raisons beaucoup plus plausibles. C'est ici une réflexion, que je dois à un Gentil-homme bien connu dans cette Colonie, par sa piété, par son attachement à la lecture des bons auteurs, & par ses méditations continuelles sur l'Écriture Sainte Il m'a fait remarquer,
qu'Éti-

qu'Etienne Pasquier dans ses *Recherches de la France*, (a) avoit trouvé la source du changement du *toy* en *vous*, dans la vanité des hommes. (b) Voici le passage. *Et comme ainsi soit que nostre langue empruntât plusieurs choses de la Latine, aussi nos vieux Gaulois tournant ces flateries à honneur, laissèrent les regles communes de la Grammaire, pour s'accommoder à celles de la Cour des Empereurs auxquels ils obeissoient, & usèrent du mot de VOS pour TU, ou TOY, envers ceux qui avoient quelque prééminence sur eux, gardant les préceptes de la Grammaire, envers les autres, qui leur estoient de plus basse condition: Et qui est chose fort notable encore TUTOYONS, nous ceux là (telle est la diction Françoise que nous avons forgée de TU) avec lesquels nous exerçons une bien grande privauté, & encore nous dispensons nous quelques fois dans nos œuvres Poétiques, par un privilège particulier de nos plumes, qui ne rougissent point de TUTOYER quelque fois les Rois, Princes & grands Seigneurs. Au demourant je ne veux oublier de dire, que combien que ce mot de VOUS, fût anciennement destiné, pour ceux qui nous estoient seulement superieurs, si ne laisse l'on de le pratiquer, non seulement à nos égaux, mais aussi quelque fois à nos inferieurs, selon la facilité de nos naturels. La réflexion du pieux Gentilhomme est très bonne, & elle mérite qu'on y ait égard. Les hommes aiment naturellement à se multiplier & à s'étendre, autant qu'ils peuvent. Sur tout les Grands, les Princes & les Roys, qui commandent à tant de peuples, & à tant d'Etats, ne sauroient digérer, qu'on leur parle, comme à de simples particuliers. Je me souviens (c) d'avoir lû en Manuscrit une Harangue Latine d'un Ambassadeur, à un Grand Prince, où il étoit traité de *Toy*, selon le bon usage de la Langue Latine. Le premier Ministre de ce Prince, à qui la harangue fut communiquée, selon la coutume, fut surpris qu'on dit *Toy*, à son Maître, & il fallut, que*

(a) L. VII. Ch. IV. pag. 818. de l'Édit. de 1617.
(b) Je crois avoir veu quelque chose de pareil dans les *Essais de Morale* ou dans la *Logique* de Port Royal, mais je ne saurois dire où.

(c) Cette Anecdote vaut bien toutes celles de l'auteur.

que l'Ambassadeur sacrifiait le bon Latin, au cérémonial de la vanité humaine. Il se peut donc bien, comme le remarque *Pasquier*, que pour flatter l'orgueil & l'ambition, on ait d'abord traité les Grands de *vous*, & que cette vanité se soit en suite répandue par contagion parmi les particuliers, qui ne sont pas de la lie du peuple. C'étoit là une objection grave, & bien digne qu'on y répondît. Je n'ai rien à y répondre, si non 1. Que cette origine du changement du *Toy* en *Vous* n'est pas certaine. 2. Que, quelle que soit l'origine de ce changement, l'usage l'ayant emporté, il faut s'y conformer, pour ne pas parler barbare. 3. Que quand la plus grande, & la plus saine partie du Public se sera déclarée, contre ce changement, on est prêt à l'abandonner, puis qu'en se conformant à l'usage d'aujourd'hui on n'a eu en vue, que de parler François, & non Gaulois.

Quoi qu'il en soit il y a une vérité, plus certaine & plus importante que toutes les décisions de l'auteur. C'est que nous comparôitrons tous devant le Tribunal de Dieu, pour rendre compte & de nos actions, & des motifs de nos actions. Que le *toy* changé en *vous*, soit donc si l'on veut, *élégance* devant les hommes, & *inélégance* devant Dieu, il y a tout lieu de croire, qu'un changement, aussi léger & aussi innocent, trouvera plus aisément grace, devant ce redoutable tribunal, que la passion de l'auteur, aussi bien, que les motifs, qui l'ont fait agir, & dont on laisse le jugement, à celui qui est le scrutateur des cœurs.

IV.

Après ces réflexions générales, l'auteur entre dans la critique particulière de quelques endroits de la Version & des Notes. Le premier objet de sa censure c'est 1. la Version du v. 4. du Chap. IV. de l'Evangile selon St. Matthieu. 2. La note sur ce verset. 3. L'éclaircissement donné dans la

Préface

Préface générale. Il trouve fort mauvais, qu'au lieu de traduire, *de toute parole, qui sort de la bouche de Dieu*, on ait traduit, *de tout ce que la bouche de Dieu ordonne*. Mais nôtre Critique devoit avoir pris garde à un principe, qu'on a établi dans la Préface, p. CCXXVII. c'est que la fidélité d'une Version consiste, *non à rendre mot pour mot, mais sens pour sens*, à moins qu'on n'ait un mot, qui réponde tout ensemble, & à l'idée, & au mot de l'original. Or c'est ce qui ne se trouveroit point ici, en traduisant, *de toute parole, qui sort de la bouche de Dieu*. L'auteur ne croit pas sans doute, que ce soit les paroles, qui sortent de la bouche de Dieu, qui nourrissent les hommes, à faute de la nourriture ordinaire. Ce qui les nourrit alors, ce sont toutes les choses, que la parole, ou le commandement de Dieu suscite extraordinairement. Il ne s'agit nullement là, de la bénédiction de Dieu sur les aliments, comme le prétend l'auteur, mais d'un miracle de sa Toutepuissance, en faveur des Israelites, afin de les engager à mettre leur confiance en lui, dans les plus grandes extrémités, comme cela est dit formellement Deut. XXIX. 6. *Vous n'avez point mangé de pain, ni bu vin ni cervoise, afin que vous connoissiez, que je suis l'Eternel vôtre Dieu*. Si dans cette occasion, Dieu eût voulu faire connoître l'efficace, & la nécessité de sa bénédiction, sur les aliments, il y avoit un autre miracle à faire, c'eût été de fournir du pain en abondance aux Israelites, & d'en retirer sa bénédiction, afin de leur apprendre, que sans *Ale*, rien n'a la vertu de nourrir. Il faut juger du sens de ces mêmes paroles, dans la bouche de J. C. par celui qu'elles ont dans la bouche de Dieu même parlant par l'organe de Moÿse. C'est le même cas. J. C. se sent pressé de la faim, après avoir jeûné quarante jours, dans un desert, où il n'y avoit ni pain, ni autre nourriture ordinaire. Le Tentateur lui propose de commander,

C

mander, que les pierres fussent changées en pain. J. C. qui faisoit ses miracles, par l'ordre de Dieu, & non par celui du Diable, impose silence au Tentateur, par les paroles, dont il s'agit. La pensée de J. C. n'est pas sans doute, que les paroles, qui sortent de la bouche de Dieu, servent à la nourriture des hommes, mais que Dieu peut par sa parole, & par son commandement, susciter des moyens extraordinaires pour le nourrir, comme il l'avoit fait à l'égard des Israelites, & même pour le soutenir sans moyens. Il ne s'agit point là non plus de la bénédiction de Dieu, car il n'y avoit rien à bénir, si ce n'est les pierres. Ainsi il se trouve, que l'explication, que l'auteur donne à ces paroles, est une preuve sensible de cette proposition, qui l'a si furieusement scandalisé, c'est que *cette sentence de J. C., n'aura point de sens, ou sera du moins obscure, & ne répondra point à sa pensée* (ajoutons, ni à la proposition du Tentateur) *si on traduit mot à mot, l'homme ne vivra point de pain seulement, mais de toute parole, qui vient de la bouche de DIEU.*

2. La note est aussi mal critiquée que la Version. L'auteur n'a fait aucune attention aux passages, qu'on allégué, dans cette note, pour prouver, que dans le stile des Ecrivains sacrez, le mot *parole*, signifie très souvent *chose*. Il n'a pas voulu non plus prendre garde, que dans l'Hébreu *Deut. VIII. 3.* d'où le passage de S. Matthieu est tiré, il n'y a point *parole*, il y a seulement, *tout ce qui*, ou *toute chose qui*, ce que les LXX. selon leur stile, ont traduit *parole*, c'est à dire *chose*. Or assurément ce ne fut pas la Manne, qui sortit de la bouche de Dieu. Ce qui en sortit, ce fut l'ordre que Dieu donna à la manne, de tomber dans une abondance extraordinaire. D'où il suit

luit évidemment , que la Version est fidèle, & qu'il n'y a point de bévue dans la note.

En tout cas s'il y a bévue , on l'a faite en belle & bonne compagnie, comme parle ailleurs l'auteur , au lieu qu'il est tout seul, au moins, que je sçache, qui se soit avisé d'entendre par la parole de Dieu, sa bénédiction sur les aliments. Il s'en trouve à la vérité, comme Luc de Bruge, qui l'entendent de la bénédiction & de la Providence Divine, qui ne permet pas, que les hommes manquent du nécessaire , & qui a ses voyes pour le leur fournir dans le besoin, quand il lui plaît, ce qui revient à peu près au sens de la note. Mettons Calvin à la tête de ceux qui ont fait la même bévue. Il y en a aucuns qui s'abusent, dit-il, entendans ceci de la vie spirituelle, comme si le sens estoit , que nos ames sont nourries de la parole de Dieu, & non pas de pain materiel. Cela est bien vrai en soi: mais toutesfois Moÿse a regardé à autre chose: car il dit que le peuple estant du tout dépourveu de pain, a eu la Manne pour une nourriture extraordinaire, afin que ce fut un témoignage evident en tous aages, que la vie des hommes n'est point attachée au pain, mais depend de la puissance & bon plaisir de Dieu. Et pourtant le mot de Parole ne se prend pas ici pour la doctrine, mais pour un arrest de détermination de Dieu touchant l'entretènement de l'ordre de nature & la conservation des créatures. Dont s'ensuit aussi un autre point à sçavoir que Dieu, lequel se sert maintenant du pain pour nous nourrir, nous fera bien voir par autre moyen, quand il lui plaira. Et aussi la responce de Christ prétend proprement à cela. Qu'il nous fait tellement fier en Dieu, touchant nôtre nourriture & autres necessitez de la vie presente, qu'il n'y ait pas un de nous, qui attente de passer les limites, lesquels il a déterminéz. (a) Bèze se trouve aussi enveloppé dans la bévue. Voici sa note. L'Hebreu porte, de ce qui sort de la bouche de Dieu, c'est à dire de tout

Harm. Evan-
gel. p. m. 91.

Deut. VIII. a.
2.

(a) Il dit à
peu près la
même chose
dans son
Traité, de
la Providen-
ce de Dieu.
Opusc. p. m.
148.
Testam Bez.
Basil. 1560.

tout ce que Dieu aura ordonné & résolu. D'où il paroît, que les Interprètes Grecs ont suivi le sens sans s'attacher aux paroles. Mettons y encore Spanheim, qui dit dans ses Doutes Evangeliques; S. Matthieu a bien cité, car dans l'Hébreu il faut sous-entendre le mot DAVAR, qui se prend indifferemment pour parole, & pour chose. Les paroles de Daniel Heinsius sur cet endroit de S. Matthieu sont remarquables. Dans la nourriture, dit-il, dont Dieu repût les Israélites au désert, il y avoit deux choses à remarquer, le moyen, sçavoir la manne, & l'ordonnance de Dieu, ce qui est la parole. La liste seroit trop longue, si l'on vouloit alléguer ici ceux de nos Auteurs, qui ont expliqué ce passage, comme on a fait dans la note. Il faut finir celle-ci par les Théologiens de Genève sur Deut. VIII, 3. De tout ce qui sort de la bouche de Dieu, c. à d. de tout ce qu'il plaît à Dieu de donner à l'homme pour sa nourriture. On peut juger à présent de quel côté est l'audace. Ce qui est bien certain, c'est que de nôtre part, il n'y a point de malignité.

P. 14.

Ev. St. Jean. I. v. 48. 49. 50. L'Auteur croit, que dans une note sur ce passage on auroit pû indiquer une preuve ou pour le moins une présomption très forte de la Divinité du Seigneur Jesus. 1. On a déclaré, dans la Préface, que le but de ces notes étoit d'éclaircir le sens literal, quand il y a quelque obscurité, ou quelque ambiguité, & qu'on a

P. CCXXXV.

laissé aux Ministres de l'Evangile, aux Commentateurs, & aux Professeurs en Théologie le soin d'expliquer les choses mêmes. Or comme il n'y a pas ici la moindre obscurité,

P. 28.

on peut répondre à l'Auteur, ce qu'il répondit à Mr. Bancelin, en certaine occasion. Ces lignes sont écrites en François, je crois m'y être assez bien expliqué, pour qu'on puisse m'entendre. 2. Ces paroles prouvent moins la Divinité de Jesus Christ, que sa Vocation Divine, & le Don

Don de Prophétie, dont il étoit revêtu, parce que Dieu avoit aussi accordé aux Prophètes & aux Apôtres le don de sonder les cœurs, & de discerner les esprits, comme il l'accorda à St. Pierre. Act. V. 3. Il est vrai, que quand on est convaincu d'ailleurs que Jesus Christ est Dieu, on peut opter entre ces deux partis, sçavoir de dire, que comme Dieu J. C. a vû Natanaël sous le figuier, avant que Philippe l'appellât, & qu'il a connu qu'il étoit un vrai Israélite, ou bien de dire, qu'il a eu ces connoissances en qualité de Prophète. Mais cette preuve ne servira de rien, à l'égard d'un Socinien, qui nie la Divinité de J. C., à moins qu'on ne lui ait prouvé, *par d'autres arguments*, que J. C. est Dieu. Aussi l'Auteur avoue-t-il, que ce n'est qu'une *présomption très forte*, mais elle sera très foible, par rapport à un adversaire, & un Théologien raisonnable ne voudra point s'en servir. Quand il s'agit de prouver une vérité, les plus fortes présomptions du monde doivent être mises, entre les raisons, qui *ne prouvent que foiblement*. Elles ne peuvent tout au plus servir que d'arguments *ad hominem*, c'est à dire par rapport à une personne, qui est déjà convaincue, par d'autres raisons, de la vérité dont il s'agit. Il en est du don de Prophétie, qui a éclaté en J. C. comme du don des Miracles. Si l'on n'est pas convaincu, par d'autres raisons, que J. C. est Dieu, les Miracles, qu'il a faits, ne prouveront pas plus qu'il Pest, que les Miracles de Moÿse, d'Elie, des autres Prophètes & des Apôtres peuvent prouver leur Divinité, parce qu'ils ne les ont faits, que par la communication de la puissance de Dieu, ou parce que la Toute-puissance divine les a operez par leur ministère. Et quand un Théologien alléguera à un Socinien les prédictions de J. C., sa pénétration dans les cœurs, & ses miracles pour preuves de sa Divinité & de sa *coëssentialité* avec le Pere, il sera toujours en droit de dire, qu'un tel Théologien

logien est entêté. Mais si l'on a bien prouvé à un Socinien la Divinité de J. C. il fera lui-même un entêté, de ne vouloir pas convenir, que J. C. a prédit l'avenir, qu'il a fondé les cœurs, qu'il a porté sa vüe au delà des bornes de la vüe humaine, qu'il a fait des miracles, qu'il a, dis-je, fait tout cela comme Dieu, & non comme Prophète, parce que Dieu n'a pas besoin d'emprunter la Toute-puissance & la Toute-science.

L'Auteur trouve dans la note sur ce passage une autre pierre d'achopement. C'est sur le mot, *Fils de Dieu*, où l'on remarque, que dans le langage des Juifs, *Fils de Dieu*, *Roy d'Israël*, *Messie*, sont des titres qui signifient la même chose, comme on l'a prouvé dans la note sur Matth. IV, 3. Ce qu'ils avancent dans leur note, dit-il, est faux, très faux, & très suspect. La note est fort juste, & l'Auteur nous permettra de ne nous point dédire, de ce que nous y avons avancé. Si l'on avoit dit, que ces trois mots, *Fils de Dieu*, *Roy d'Israël*, *Messie*, pris en eux-mêmes & dans leur propre signification, signifient la même chose, on se feroit trompé, parce que chacun de ces mots a son idée, qui lui est propre. On sçait bien, que *Messie*, signifie *Oint*, que *Roy d'Israël* veut dire le *Monarque des Israélites*, que *Fils de Dieu* signifie celui qui est *enfant de Dieu*, soit par adoption, soit par nature. Mais il est très vrai de dire, que dans le langage des Juifs, *Fils de Dieu* & *Roy d'Israël* désigne le *Messie*, & que dans leur bouche, ces trois titres étoient synonymes. Mais il est bon d'en convaincre l'Auteur par quelques passages, qui apparemment ne lui feront pas suspects. Au vers. 34. du chap. I. de ce même Evangile, Jean Baptiste rend témoignage à Jesus, qu'il est le *Fils de Dieu*. Sur ce témoignage André va dire à Pierre, nous avons trouvé le *Messie*, il est clair, que par le *Fils de Dieu*, il avoit entendu le *Messie*. Matth. XVI. 16. St. Pierre dit à

J. C.

J. C. vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, & v. 20. J. C. défend à ses Disciples de dire, que Jesus est le Messie. Il y a bien plus, c'est que dans S. Marc. & dans S. Luc, où cette même confession de S. Pierre est racontée, S. Pierre dit seulement, vous êtes le Christ, ou, le Christ de Dieu. Marque très evidente que dans le style des Juifs, le titre de Fils de Dieu répond à celui de Messie, autrement S. Marc & S. Luc auroient tronqué la confession de S. Pierre. Mais si nôtre note a paru suspecte à l'Auteur, que dira-t-il de Beze, qui soutient, que quand le Centenier dit de J. C. qu'il est Fils de Dieu, il entendoit seulement, que J. C. étoit revêtu de quelque vertu ou de quelque dignité extraordinaire, qu'avant la résurrection de J. C., son incarnation n'étoit connue que de très peu de gens, que ses Disciples & ses parents le regardoient simplement comme un homme très divin & très excellent, mais point comme Dieu homme. Il faut donner à l'Auteur la note de Beze touteentiere, afin de Pédifier pleinement, sur le sujet de la nôtre. In Matth. IV. 4. Si Filius Dei es, ei υιός ει τῶ θεῶ. Non ad- ditur articulus; & constat filiorum Dei appellatione genera- liter intelligi, dignitate aliquâ insigni divinitus ornatos. Imo qui Matth. XXVII. 54. Filius Dei à Centurione prædicatur, simpliciter dicitur δίκαιος Luc. XXIII. 47. Imò verisimile non est, Satanam quantumvis impudentissimè, improbum, si Christi θεοῦτητα illam ὁμοίωσιν tunc agnovisset, hoc sermone usurum fuisse. Etsi enim Prophetias, & Danielis hebdomadas, & superius narrata non ignorabat veterator, tamen tam sublime est & incomprehensibile istud hypostatica Filii Dei ἐνσαρκώσεως mysterium, ut ante ipsius resurrectionem, quæ fuit ipsius Deitatis irrefragabile τεκμήριον Act. XIII. 30. & Rom. I. 4. à non ita multis enucleatè cognitum. Quò spectat Apostolus Rom. XVI. 20. & Hebr. X. 20. adèd ut Petri confessio peculiari cuidam gratiæ tribuatur Matth. XVI.

Marc. VIII.
28. Luc. IX.
20.

Bez. N. Test.
Cantab. 1642.

„ XVI. 17. & 25. quod etiam arguit Thomæ incredulitas.
 „ Divinissimus igitur & præstantissimus homo tunc fuit à Di-
 „ scipulis etiam suis cognitus & habitus, & ex Propheticiis
 „ scriptis, & ex ipsius operum conspectu, & non statim *θεω-*
 „ *σωπος*, ut hoc quoque ipsum Satanam latere potuerit.

La note de *Ligtfoot* sur Matth. XXVII. 54. lui paroît
 „ aussi fausse, très fausse, & très suspecte. La voici. *Certaine-*
 „ *ment cet homme étoit Fils de Dieu.* C'est à dire, dit *Ligtfoot*,
 „ cet homme étoit vraiment le Messie. Bien que les Juifs ne
 „ reconnoissent pas le Fils de Dieu dans nôtre sens, c'est à dire
 „ comme la seconde personne de la Sainte Trinité, ils recon-
 „ noissoient pourtant le Messie pour Fils de Dieu, non par na-
 „ ture, mais par adoption & par députation (*deputatione*) fon-
 „ dez sur I. Paralip. XVII. 13. Ps. II. 12. LXXXIX. 26. 27. & d'au-
 „ tres semblables. Le Centenier ayant appris cela de la Nation
 „ aussi bien que des miracles qu'il avoit vû faire à Jesus, & de
 „ ceux dont sa mort fut accompagnée, le reconnoit pour le
 „ Messie, dont il avoit ouï dire tant de grandes choses aux
 „ Juifs. Il faut juger de même des paroles de Nathanaël. Jean
 „ I. 49. Un autre Sçavant Anglois se trouvera aussi un grand
 „ menteur, selon le compte de l'Auteur. C'est *Pocock*, dont le
 „ passage est rapporté dans la Synopse de *Polus* sur Matth. XXVI.
 „ 63. *Il paroît*, dit-il, *non seulement par ce passage, mais aussi*
 „ *par Jean I. 50. que les Anciens Juifs attendoient un Messie qui*
 „ *seroit Fils de Dieu, ce qu'ils recueillent du Ps. II. que leurs Do-*
 „ *cteurs expliquent du Roy Messie.* Nous étions perdus sans res-
 „ source, si cette note n'étoit fondée que sur celle de *Grotius*,
 „ que *Polus* a pourtant repetée diverses fois, sans s'être rendu
 „ suspect.

La Critique de la Version p. 15. du v. 6. du chap. III. de St.
 „ Jean, *son Fils unique*, ne nous arrêtera pas long-temps. L'Au-
 „ teur trouve mauvais, que dans cet endroit on ait traduit *son*
 „ *Fils*

Fils unique, & non pas, *son Fils son unique*. Il devoit donc trouver mauvais aussi, qu'*Erasme*, les Interprètes de *Zurich* approuvez de tous les Réformez, que les Interprètes de *Geneve*, que les Traducteurs de *Port-Royal*, que le P. *Ame-lote*, que le Père *Simon*, que le P. *Boubours* &c. ayent traduit comme nous, & n'ayent point affecté cette singularité.

En effet 1. *son Fils unique* signifie la même chose que *son Fils son unique*. 2. Le pronom possessif *son* n'est point devant l'adjectif *unique* dans le Grec. Il y a seulement un article emphatique, qui signifieroit *l'unique*. Bèze l'a exprimé par *illum*, dans son Edition de *Cambridge*, mais il ne l'a pas exprimé, dans son Edition de *Basle*, de 1560. que j'ai entre les mains. L'Auteur se plaint, de ce qu'on s'est dispensé d'expliquer dans la note la force & l'étenduë des termes de l'Original. C'est au moins apparemment ce qu'il veut dire, car il y a quelque faute d'Impression dans cet endroit. Si l'on étoit aussi liberal que l'Auteur en traits insultants, on diroit qu'il y a ici une grande *bévüe*. Que l'Auteur consulte tous les Dictionnaires Grecs tant sacrez que profanes, toute la docte Antiquité Greque, & en particulier les Septante, il ne trouvera jamais que le mot Grec *monogenèes*, signifie autre chose au propre, qu'*unique*, ou *seul*, & au figuré *chéri*, & *bien-aimé*. comme Gen. XXII. 2. 12. conferé avec les LXX. L'Auteur appuie pourtant beaucoup sur cette pensée, & il voudroit même, qu'on eût mis dans la note, *son Fils unique*, Gr. *son fils le seul engendré*. La note seroit fausse, car le mot Grec ne signifie pas *le seul engendré*, il signifie simplement *unique*. Comme dans le passage de la Genèse XXII. 2. où il y a dans l'Hébreu *ton seul fils*, quelques Interpretes Grecs (a) Symmachus. ont employé le mot *monogenèes*, il faudroit traduire aussi,

P. 4. 5.

son fils, ton seul engendré. D'où il resulteroit une conséquence assez plaisante, c'est qu'Abraham auroit eu ses autres enfants par une autre voye, que par celle de la génération. Selon la pensée de l'Auteur il faudroit aussi corriger le Symbole, qui dit, *Je croi en Jesus Christ son Fils unique, & dire, son Fils, le seul engendré.* Après cela, quand l'Auteur demande, qui sont les Théologiens, qui régulent l'Ecriture sur leurs Systèmes, il n'y a qu'à lui répondre, que c'est lui même, sans en aller chercher plus loin. Encore a-t-il fort mal réussi dans l'application qu'il fait de ce passage au dogme de la *génération éternelle* du Fils de Dieu. Car la force du raisonnement de J. C. pour prouver l'amour de Dieu envers le genre humain, ne consiste pas dans la maniere dont il est le Fils de Dieu, mais en ce qu'il est son Fils unique. Ecoutons là dessus Calvin. „ Le mot de *seul* emporte poids: car c'est „ pour nous magnifier la grande véhémence de l'amour de „ Dieu envers nous. Car pource que les hommes ne se „ persuadent pas facilement qu'ils sont aimez de Dieu; pour „ nous oster toute doute, il a exprimé nommeement que Dieu „ nous a tant aimez, que même il n'a point épargné son „ seul Fils pour l'amour de nous. Comme ainsi soit donc, „ que Dieu nous a fait plus qu'amplement cognoistre son „ amour, quiconque ne se contentant point de ce tesmoignage „ est encore en branle, fait une grande injure à Christ, comme si c'estoit un homme vulgaire, qui eût été à la volée „ abandonné à la mort. Mais plustost il nous fait considerer, „ qu'autant que le Pere celeste estime & prise son seul Fils, „ autant lui a été precieux nostre salut, pour la rançon duquel „ il a voulu que son Fils mourust. Au reste, Christ est ainsi „ nommé à bon droit, pource que de nature il est le seul Fils „ de Dieu. Et puis il nous communique cet honneur par
ado-

„ adoption gratuite, lors que nous venons à estre entez en son
 „ corps. „ On n'ignore pas que J. C. est le Fils de Dieu
 proprement ainsi nommé, & d'une toute autre manière que
 les Fidèles ne sont enfans de Dieu, mais ce n'est pas par ce
 passage qu'il faut le prouver. C'est par Act. XX. 28., où S.
 Paul appelle *le propre Sang de Dieu*, le sang de son Fils, ou,
 comme il y a dans des Manuscrits anciens, *le sang de son
 propre Fils*, par Rom. VIII, 32. où il est dit, que *Dieu n'a
 pas épargné son propre Fils*, & par quantité de passages pa-
 rallèles. Il falloit laisser le passage de S. Jean, comme il
 est, sans nulle glose, & ne pas le falsifier pour l'accom-
 moder au Symbole supposé à Athanase. C'est encore dans
 le même sens, que le mot *Fils unique* est employé au verset
 18, du même Chapitre. Car quelle est la cause de la con-
 damnation de l'incrédule, dont il est parlé dans ce verset?
 Ce n'est pas, de n'avoir point cru, que de toute éternité
 Dieu avoit engendré Jesus Christ de sa propre substance;
 Il étoit impossible que les Juifs creussent cela sans révélation.
 Mais leur crime étoit, de n'avoir pas voulu reconnoître le
 Messie & le Fils de Dieu en Jesus Christ, à tant de Caractères
 qui ne pouvoient convenir qu'à lui seul.

Passons avec l'Auteur au verset 58. du Chapitre VIII.
 du même Evangile. *Avant qu'Abraham fut je suis.* On a
 simplement mis en note, *autr. j'étois.* Pourquoi cette note?
 se recrie là dessus nôtre Critique. Pourquoi? C'est qu'on
 peut traduire ainsi, & même qu'on l'auroit dû faire, sans la
 crainte qu'on a eüe, de cabrer quelques esprits ombrageux,
 puis qu'il s'agit là, non de l'essence de Jesus Christ, mais de
 son existence. Si l'Auteur ne veut pas nous en croire, fai-
 sons lui entendre Calvin & Béze. Le premier a expliqué
 ces

ces paroles, *Avant qu'Abraham fût je suis, ou j'étois*, il les a expliquées de l'efficace éternelle & rétroactive du Sacrifice & de la Médiation de Jesus Christ, selon laquelle il est le même hier, aujourd'hui & éternellement, & il ne l'a entendu de sa Divinité qu'indirectement & par conséquence, c'est à dire, parce qu'il falloit que le Médiateur fût Dieu. A l'égard de Béze, voici ses paroles qu'on peut copier, parce que l'endroit n'est pas long. „ *Priusquam Abraham*
 „ *existeret*, πρὶν Ἀβραὰμ γενέσθαι. Erasmus *Antequam*
 „ *nasceretur*. Ego vero, quamvis non existimem Christum
 „ hîc simpliciter agere de se, quatenus Deus est, sed quatenus
 „ est oculis fidei visus ab Abrahamo, Dei videlicet & ho-
 „ minum Mediator, sive Deus in carne manifestatus, (nam
 „ alioqui non videretur Christus appositè disserere) tamen
 „ quia ut Mediator considerari non potest, nisi verè sit Em-
 „ manuel, & hâc etiam ratione dicitur Agnus à constitu-
 „ tione mundi occisus, imo' verò Christus fuisse heri & ho-
 „ die, putavi servandam esse antithesin. Itaque *γενέσθαι* ma-
 „ lui convertere *existere*, ut opponatur τῷ εἶναι, quod illi de-
 „ demum propriè tribuitur, qui solus verè est. „ Erasme
 „ avoit traduit *avant qu'Abraham nâquit*, (a) au lieu de traduire
 „ *avant qu'Abraham fût*. Béze voulant conserver le mot *être*
 „ par tout, en rend cette raison. Quoique je ne croye pas que
 „ Jesus Christ parle ici simplement de lui-même entant qu'il
 „ est Dieu, mais entant qu'il a été vû des yeux de la foi, c'est
 „ à dire comme Mediateur entre Dieu & les hommes, ou Dieu
 „ manifesté en chair (car autrement Jesus Christ n'auroit pas
 „ satisfait à la question) cependant parce qu'on ne scauroit
 „ considerer Jesus Christ comme Mediateur, s'il n'est l'Em-
 „ manuel, j'ai cru qu'il falloit garder l'Antithése, & mettre
 „ *exister* pour opposer à *être*. Selon cette note il faut traduire
 „ *j'étois*,

(a) Il ya fût dans mon édition de la version d'Erasme de 1516 qui est la première, mais il y a nâquit dans sa Paraphrase.

j'étois, c'est à dire, j'étois Mediateur entre Dieu & les hommes, & Abraham m'a vû sous cette idée. La spéculation de Béze & de Calvin, qui ont suivi S. Chrysostome sur *je suis*, détruit leur explication. Mais il ne s'agit point ici d'examiner, si Calvin & Béze ont bien expliqué ce passage, ou non, il s'agit seulement de remarquer, que l'ayant expliqué de telle & telle manière, on a bien pû sans crime mettre ce petit mot en note, *autr. j'étois*. Cependant puisque l'Auteur compte beaucoup sur l'emphale & l'énergie de cette expression *je suis*, on le laisse en pleine liberté à cet égard, & on veut bien même confirmer sa pensée par ces paroles de S. Chrysostome: *D'où vient que Jesus Christ n'a pas dit, Avant qu'Abraham fût, j'étois, mais je suis. Comme le Père s'est servi du mot je suis, Jesus s'en sert pour marquer une existence éternelle & indépendante de tous les temps.*

In Joh. Homil. 54. p.m. 2719.

L'autorité de S. Chrysostome auroit bien mieux valu que la grammatication de l'Auteur. *Pour faire ce changement, dit-il, il faut supposer que S. Jean & Jesus Christ lui-même ne savoit pas bien la Grammaire.* C'est là une de ces insinuations malignes, auxquelles on a promis de ne pas faire attention. Mais il faut répondre à la chose même. Il faut donc que l'Auteur sache, qu'il y a une figure en Rhétorique, ou plutôt dans le langage ordinaire, qui s'appelle *Enallage*, c'est à dire, *changement de temps*, lors qu'on met un temps pour un autre. Je ne sçai point, si S. Jean sçavoit bien la Grammaire (car, par parenthèse, l'Auteur auroit bien pû, par respect, ne point parler si cavalièrement de Jesus Christ, mais la malignité l'a emporté sur la Religion) Je ne sçai, dis-je, si S. Jean sçavoit bien la Grammaire, mais je sçai bien que suivant cette figure, il a pû mettre *je suis* pour *j'étois*, sans en

On suit la
Version de
Genève.

blesser les règles. En voici plusieurs exemples tirez de cet
Evangile. Jean VI. 24. *Les troupes voyant que Jesus n'étoit
point là. Il y a au Grec, n'est point là.* VII. 34. *Où je ferai,
vous ne sauriez venir. Il y a au Grec, où je suis.* XII. 26. *Où
je ferai, là aussi sera celui qui me sert. Il y a au Grec, où je
suis.* De même XVII. 24. On en pourroit citer quantité d'au-
tres. C'est le stile de S. Jean.

Les 3. passages, dont l'Auteur veut appuier son senti-
ment, sur l'emphase & l'énergie du mot, *je suis*, dans la bou-
che de Jesus Christ, n'ont pas paru de la même force à nos
meilleurs Commentateurs. Le premier de ces passages est
Jean. VIII. 24. Calvin & Béze ne se sont point embarrassés
de S. Augustin, de Bède, de Luc de Bruges, qui ont expliqué
ce passage comme l'Auteur. Calvin traduit, *ce suis-je*, &
met en note. *Au surplus ces mots, Que ce suis-je emportent
quelque signification plus expresse: Car il faut suppléer, toutes
les choses que l'écriture attribue au Messias, & qu'elle veut qu'on
espère de lui Il y a aucuns des anciens Docteurs,
qui ont tiré ceci à l'Essence Divine de nostre Seigneur Jesus:
Mais c'est à grand tort, veu qu'il parle de son office envers nous.
Béze, que je suis, sçavoir, celui que je me dis être, c'est à dire,
ce vrai Libérateur qui a été promis.* Il faut juger de même du
verset 28. où il paroît bien plus clairement, qu'il s'agit, non
de l'Essence Divine, mais de la charge de Messie, puis que
Jesus Christ y dit, qu'il ne fait rien de lui-même, & qu'il
dit ce que le Pere lui a enseigné: Tout de même Jean XIII.
19. l'Auteur peut-il bien croire, que lors que Jesus Christ
prédissant la trahison de Judas à ses Disciples leur dit: *Je vous
le dis dez maintenant, avant que la chose arrive, afin que
quand elle arrivera vous croyiez que c'est moi;* il y a au Grec,
que

que je suis : L'Auteur peut-il bien croire que Jesus Christ a entendu par là, *que je suis celui qui suis, Jehova, coëssentiel au Père*? Calvin ne s'en est point avisé. Voici ses Paroles. *Au reste par cette façon de parler, que vous croyiez, que ce suis-je il signifie qu'il est ce Messias ou Redempteur, qui avoit esté promis.* Béze a eu grand tort aussi de dire, qu'une expression si sublime selon l'Auteur, est tirée du langage populaire, *quod dicendi genus petitum est è medio.* Quoi qu'il en soit, si l'Auteur fuit toujours de pareilles routes, il n'a point du tout lieu de craindre d'être pressé par la foule.

Nôtre accusateur chicane encore sur un passage de l'Apocalypse. Mais sa critique est si embrouillée & si ténébreuse, qu'on voit à peine ce qu'il a voulu dire. *Nos nouveaux Interprètes, dit-il, n'en conviennent pas.* De quoi ne conviennent-ils pas? Il faut, s'il lui plaît, qu'il s'explique. Ne conviennent-ils pas, que c'est de Jesus Christ qu'il est dit: *Le voici qui vient sur les nuës. & tout ceil le verra, ceux même qui l'ont percé?* Oüi, sans doute. Disconviennent-ils que ces paroles, *qui est, qui a été, & qui doit venir, ou, qui sera,* ne conviennent aussi à Jesus Christ? Nullement. Mais voici de quoi ils pourroient ne pas convenir. C'est que ces mêmes paroles, *qui doit venir, ou, qui sera, ne peuvent convenir qu'à Jesus Christ,* Il se trompe très fort en cela; elles conviennent principalement à Dieu le Père, ce qui paroît clair comme le jour, puisque Jesus Christ en est formellement distingué vers. 5. en ces termes: *& de la part de Jesus Christ, qui est le témoin fidèle, le premier né d'entre les morts, & le Prince des Rois de la terre.* L'Auteur croit, que ces mots, *qui doit venir, ne peuvent convenir qu'à Jesus Christ, comme s'il n'étoit pas dit plusieurs fois dans l'Écriture, que Dieu vient,*
& qu'il

p. 16. 17.

Apoc. I. 7.

& qu'il viendra. Béze, qui l'a entendu de Dieu le Père, n'a point été accroché par cette difficulté. Voici ses paroles. *Pourquoi ne dit-il pas qui sera, (a) au lieu de dire, qui doit venir, comme il a dit, qui a été? Il l'a fait pour deux raisons.*

1. *Afin qu'il ne semblât pas, qu'il introduisît, en quelque sorte, quelque nouveau commencement d'essence.* 2. *Parce que son but est, de nous proposer par tout Dieu comme Juge. Or nous savons, que ce sera le Père, qui jugera le monde par son Fils. Voyez plus bas XV. 5.* Mais au fonds ces raisons n'étoient pas nécessaires, puisque dans le stile des Hébreux, *qui viendra* est souvent la même chose, que *qui sera*. Et même l'Auteur devoit remarquer, que bien loin qu'il y ait eu de l'affectation à traduire *qui sera*, on appuie bien plus fortement la Coëternité du Fils de Dieu avec le Père, que si on avoit traduit, *qui doit venir*, parce que *venir* est une action qui se fait dans le temps. Quoi qu'il en soit il n'est pas juste que l'Auteur nous en croye sur nôtre parole, & l'équité ne veut pas, que dans les préventions où il est à nôtre égard, nous exigions de lui cette complaisance. Voici donc les paroles d'un des plus habiles Commentateurs de l'Apocalypse qui ait paru de nos jours. C'est le célèbre Monsieur *Vitringa*, Professeur en Théologie à *Francker*, & si connu par ses excellents ouvrages, sur tout par rapport à la Critique sacrée. Ce Sçavant Professeur explique ce passage de la première personne de la Trinité, & soutient qu'il faut traduire *qui sera* & non, *qui doit venir*. Voici comment il s'explique p. 15. „ *Ab eo qui est, qui erat, & qui futurus est.*) Sic omnino vertendum putamus hoc nomen, quò Joannes hic loci primam Divinitatis ἐπέσασιν circumscripsit. Εἰχόμενος enim hic planè idem est quod ἐσόμενος, ex imitatione locutionis Hebrææ, quâ עָשָׂה

(a) ἐστίν & non pas *esset*, comme a mis l'Auteur, sans doute par une faute de Copiste ou d'Imprimeur.

ἐσχό-

ἐρχόμενος vel ἐρχομένον idem est quod ἐσόμενος vel ἐσομένον: „
quod Grotius clarissimis exemplis probatum dedit, apud „
quem quæ extant non reperam. „

Le dernier objet de la triomphante malignité de l'Auteur se trouve dans l'Épître de S. Jude vers. 4. C'est à cette occasion, qu'il veut que nous nous expliquions clairement & nettement. C'est ce que je vais faire. 1. Il est faux, que, comme l'avance l'Auteur, il y ait proprement & mot à mot dans le Grec: qui renoncent le seul Maître absolu nôtre DIEU & Seigneur Jesus Christ. Il y a proprement & mot à mot, qui renoncent, ou renient DIEU, qui est le seul Maître, & nôtre Seigneur Jesus Christ. Au reste, un Ecolier de Quatrième pourra apprendre à l'Auteur, que ces paroles, & nôtre Seigneur Jesus Christ se rapportent à renoncent, & non à seul Maître. Sa Version est donc tout à fait infidèle, parce qu'elle confond deux personnes, dont il est parlé distinctement. 2. Il est faux de dire en général, que nos Versions ordinaires ayent donné ce sens à ce Texte. La Version de Zurich imprimée en 1543. porte: DIEU qui est le seul Maître, & nôtre Seigneur Jesus Christ. Deum qui solus est herus, ac Dominum nostrum Jesum Christum negant. Calvin dans sa Version Françoisse de 1559. traduit, renonçans DIEU le seul Dominateur & nôtre Seigneur Jesus Christ. C'est encore ainsi qu'il traduit dans son Commentaire sur cette Épître: & Deum qui solus est herus, & Dominum nostrum Jesum Christum negantes. La Version du Nouveau Testament revue par Jean Calvin & par Théodore de Bèze, approuvée en 1559. par les Ministres de Genève, &

E

im-

imprimée en 1560. par *François Perrin*, porte ainsi, *renonçants DIEU le seul Dominateur & nôtre Seigneur Jesus Christ*. Béze dans sa Version, imprimée à Basle en 1560. & par conséquent de son vivant, traduit, *ac Deum qui solus est herus, ac Dominum nostrum Jesum Christum negant*. Il est vrai, que ce passage est traduit autrement dans l'Edition du Nouveau Testament de Béze faite à Cambridge en 1642. long-temps après sa mort. Il y a dans cette Edition, & *solum illum herum Deum, ac Dominum nostrum Jesum Christum negant*. Il faut pourtant remarquer, que selon cette Version, il est parlé distinctement de deux personnes, & que sur ce pied là elle n'est pas si infidelle, que celle de nôtre Auteur, qui les confond, comme quelques unes de nos Versions ordinaires, & entre autres celle de 1687. imprimée à Amsterdam, *renonçant le seul Dominateur Jesus Christ nôtre DIEU & Seigneur*. Aussi bien que celle de 1700. imprimée dans la même ville. Il est vrai, qu'il y a en note dans cette dernière, *ou, DIEU le seul Dominateur & nôtre Seigneur Jesus Christ*. Il faudroit donc que l'Auteur dit ici, *pourquoi cette note?* & qu'il demandât explication aux Ministres de Genève, aussi bien qu'à *Gomar* Théologien très orthodoxe, qui a traduit précisément comme nous, & qui est d'avis, que par *le Maître* il faut entendre le Père, & qu'il s'agit là de deux personnes distinctes, comme Jean XVII. 3.

Peut-être que ce qui a porté les Traducteurs de Genève dans la suite à changer la Version de Calvin & de leurs Prédécesseurs, c'est l'exemplaire de Complut, où l'on lit, *le seul DIEU & Maître nôtre Seigneur Jesus Christ*.
Mais

Mais un seul Exemplaire n'autorise point à changer l'ordre des paroles d'un Texte, qui se trouve dans tous les autres Manuscrits, & dans tous les Exemplaires imprimez, sur tout quand il y a des raisons de ne point changer cet ordre, comme il y en a ici. S. Jude avoit deux objets en vüe, l'hérésie qui nioit que DIEU fût le Maître du monde en qualité de Créateur, & qui attribuoit la formation du monde aux Anges, ou à d'autres principes, & celle qui nioit que Jesus le Nazarien fût le Messie, & qui soutenoit, que le *Verbe*, c'est à dire, le *Christ*, comme ces gens-là l'entendoient, étoit venu en Jesus, & s'en étoit retiré, quand il fut mis en croix, en sorte que le Christ n'étoit ni mort ni ressuscité, comme on l'a remarqué dans les notes sur ce passage, aussi bien que sur II. Pierre II. 1. qui est parallèle à celui de S. Jude, à la reserve, que le mot *Dieu*, ne se trouve pas dans S. Pierre, comme ce même mot, ne se trouve pas aussi dans plusieurs Manuscrits de l'Épître de S. Jude, non plus que dans plusieurs anciens Manuscrits, ni dans les anciennes Versions, telles que sont la Vulgate, l'Arménienne, selon le témoignage de Monsieur de la Croze, l'Arabique, &c.

On bornera ici cette espèce d'Apologie. On s'étoit flaté au titre de la Critique, qu'il y auroit quelque chose, dont on pourroit profiter, parce qu'un adversaire est plus clair-voyant qu'un ami, ou qu'une personne indifferente. On se seroit fait un véritable plaisir de faire usage des remarques de l'Auteur, malgré leur malignité, à l'exemple de cet
An-

Ancien , qui ne se fâchoit point , contre ceux qui médisoient de lui , parce , disoit-il , qu'ils servoient à le corriger. Mais puisque cette Critique envenimée n'aboutit qu'à des efforts inutiles , il faut lui appliquer le mot d'Horace

Parturiunt montes nascetur ridiculus mus.

La montagne en travail enfante une souris.



153289

17-OL

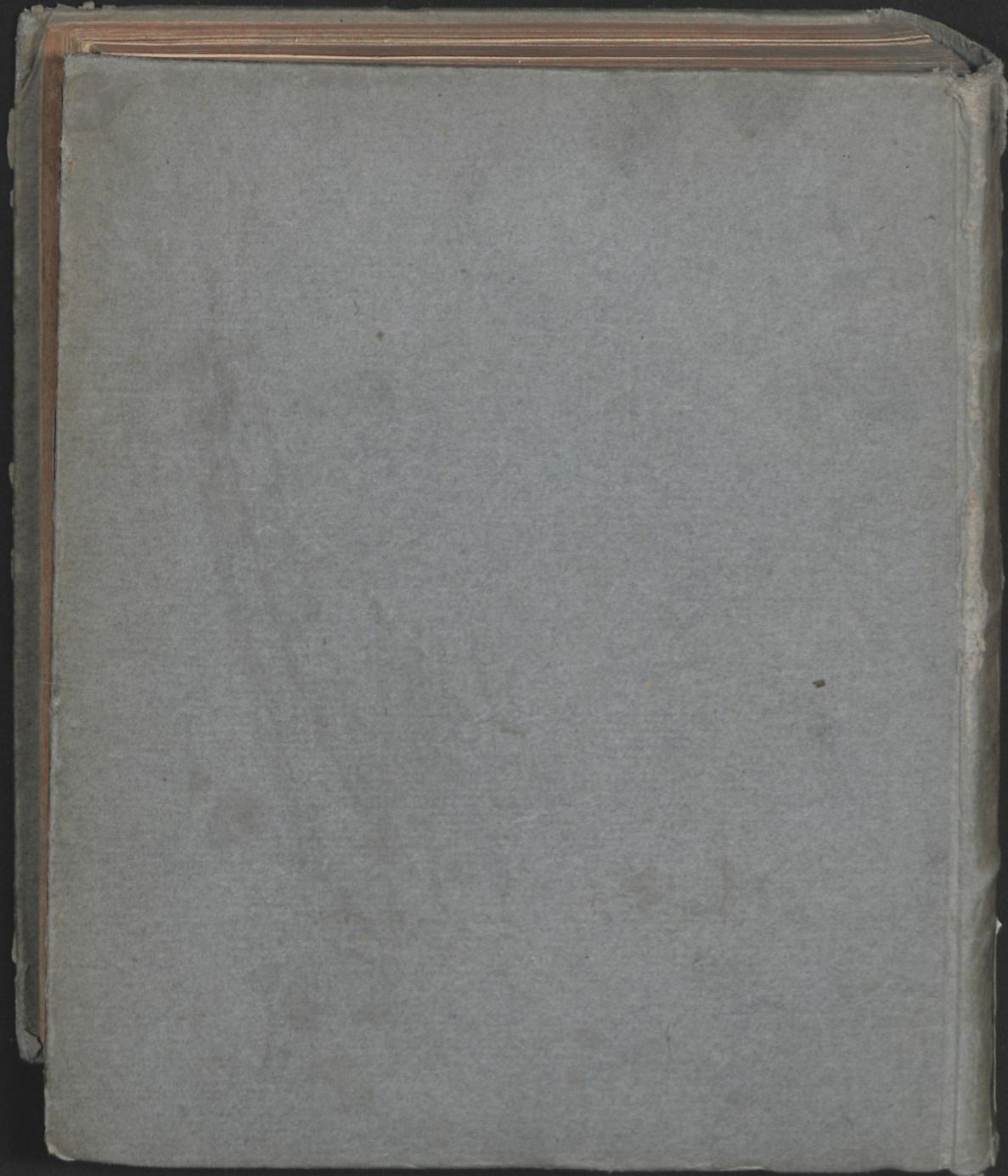
ULB Halle 3
004 990 641



D

VD 17







REPONSE

DE
MONSIEUR LENFANT
A UN ECRIT
INTITULE'

LETTRE PASTORALE
DU PLUS ANCIEN ET DU
PLUS LEGITIME PASTEUR DE
L'EGLISE FRANÇOISE DE BERLIN
A SON TROUPEAU &c.

où

*Par occasion on éclaircit plusieurs passages
du N. T. & d'autres matières im-
portantes.*

A BERLIN, M DCC XIX.

